

# RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE ET STOCKAGE DE BOUES.

Commune de Rieux-en-Cambrésis (59).

Dossier de demande d'autorisation environnementale au titre de  
la Loi sur l'eau.

Eléments graphiques, plans ou cartes.

Août 2023

Référence du dossier : L1816\_SIDEN-SIAN\_Rieux-en-Cambrésis



**Régie SIDEN-SIAN NOREADE**  
**Assainissement**  
23 Avenue de la Marne  
BP 101  
59 443 WASQUEHAL Cedex

**MAITRE D'OUVRAGE**



**IRIS CONSEIL REGION**  
679 Avenue de la République  
59 000 LILLE

**EQUIPE DOSSIERS REGLEMENTAIRES**

## Sommaire cartographique

---

Figure 1 : Vue éloignée du projet.....	4
Figure 2 : Vue rapprochée du projet.....	5
Figure 3 : Photos aériennes anciennes.....	7
Figure 4 : Occupation du sol aux abords du projet.....	8
Figure 5 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000.....	10

## PARTIE 1 : Photographie de la zone d'implantation du projet

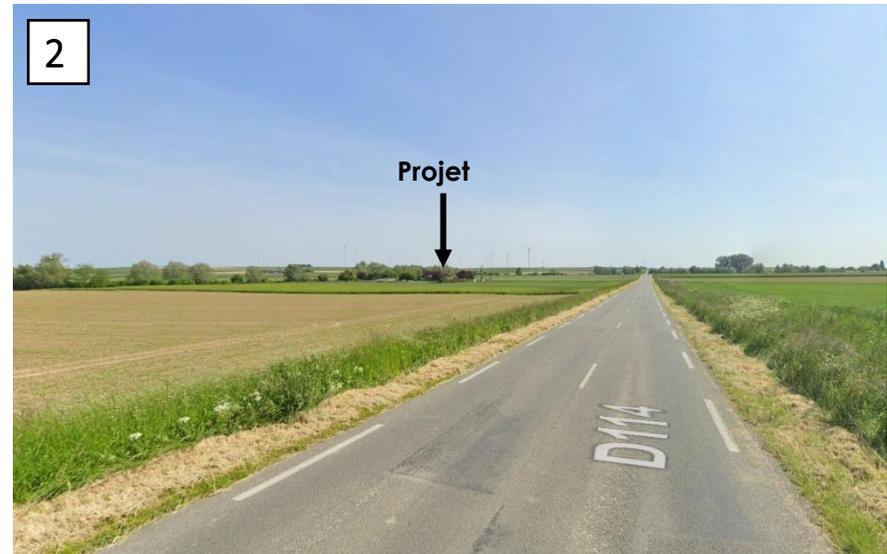
---

Des photographies présentent le site dans son ensemble pour le situer dans son environnement.

La localisation des prises de vue est présentée sur les cartes suivantes.



Figure 1 : Vue éloignée du projet



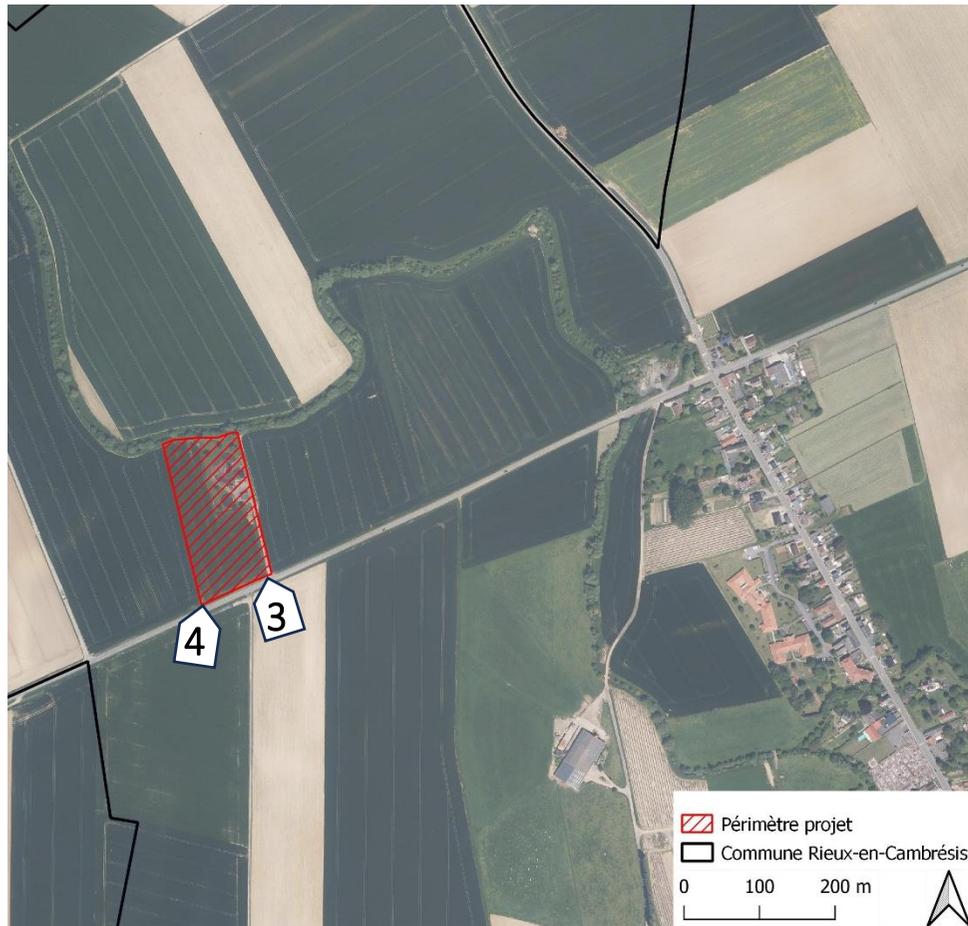


Figure 2 : Vue rapprochée du projet



## PARTIE 2 : Plan des abords du projet et photographies aériennes anciennes

---

Les figures anciennes (figure 3) sont des photographies aériennes provenant de la base de données « Remonter le temps ». Les orthophotographies datent de 1950 à 2023, elles montrent l'évolution entre ces années, notamment entre 1950-1965 et 2000-2005. En effet, la station d'épuration actuelle a été mise en service en 1989. Ces photographies aériennes présentent bien le caractère agricole du territoire. Le projet n'engendre pas de modification de l'environnement du site.

La figure 4 montre l'état d'occupation du sol actuel. Le projet est entouré de parcelles agricoles.

A l'échelle de la commune de Rieux-en-Cambrésis, le tissu urbain discontinu est entouré de parcelles agricoles.



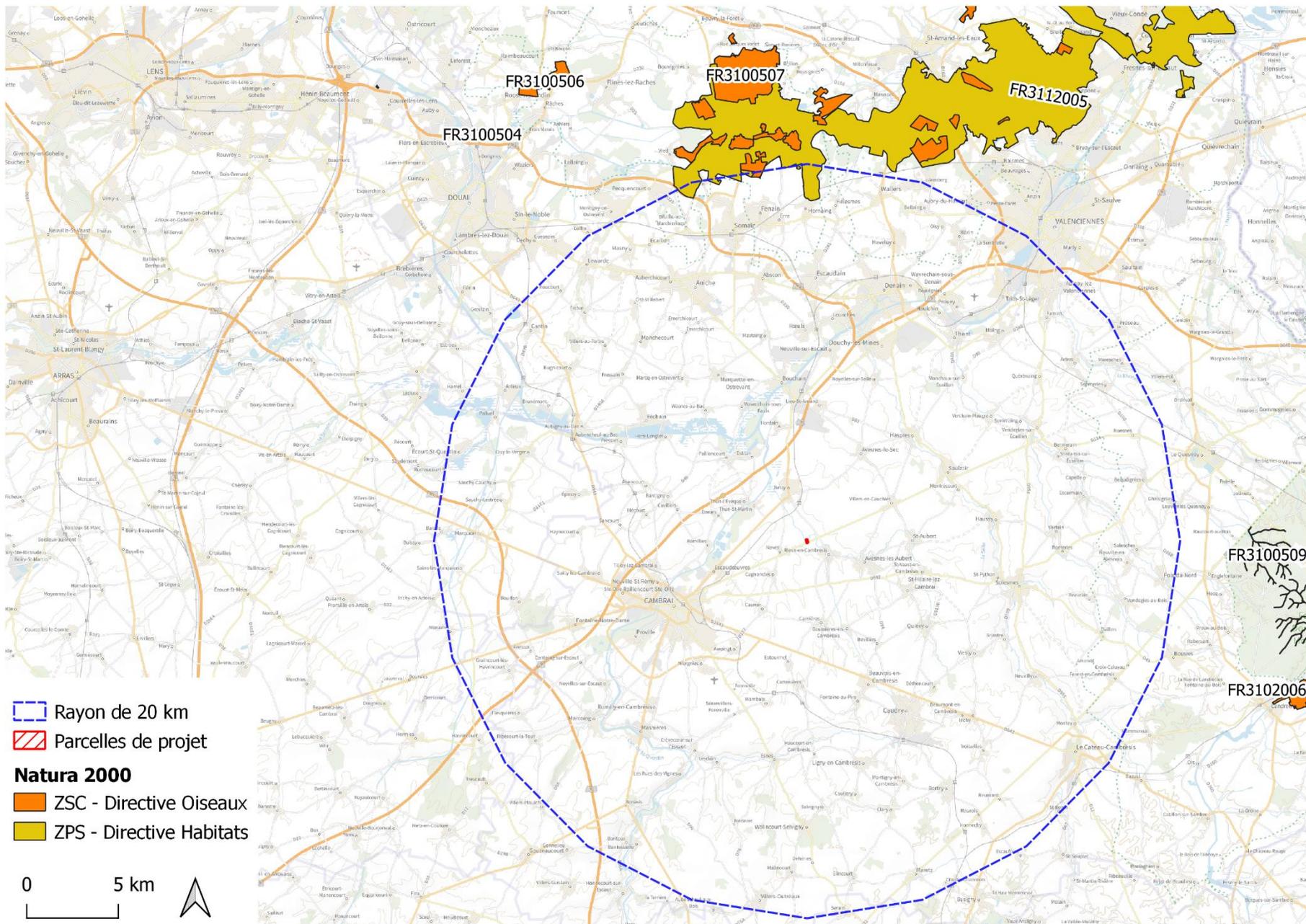
Figure 3 : Photos aériennes anciennes



Figure 4 : Occupation du sol aux abords du projet

## PARTIE 3 : Situation du projet par rapport aux sites Natura 2000

---



- Rayon de 20 km
- Parcelles de projet

**Natura 2000**

- ZSC - Directive Oiseaux
- ZPS - Directive Habitats



Figure 5 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000